

Grille Tarifaire du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018

Saison	Dates	STATUT	Rabais	Chalet		Diocèse	Refuge	Rabais	Camping Équipé		Camping de Brousse	
				Min. 25	Max. 34	Max. 14	Max 7		Min. 15	Max. 40	Min. 15	Max. 40
				Par pers.	Pers. Suppl.	Par pers.	Par pers.		Par pers.	Pers. Suppl.	Par pers.	Pers. Suppl.
				1 à 25	26 à 34	1 à 14	1 à 7		1 à 15	16 à 40	1 à 15	16 à 40
Été	1 juin au 30 sept.	Tarif rég.	0%	27,38 \$	17,80 \$	N/A	27,38 \$	0%	22,50 \$	14,63 \$	18,68 \$	12,14 \$
		SMM	15%	23,27 \$	15,13 \$	N/A	23,27 \$	15%	19,13 \$	12,43 \$	15,88 \$	10,32 \$
		Scout extérieur	10%	24,64 \$	16,02 \$	N/A	24,64 \$	10%	20,25 \$	13,16 \$	16,81 \$	10,93 \$
		Escompte MEES*	40%	16,43 \$	10,68 \$	N/A	16,43 \$	40%	13,50 \$	8,78 \$	11,21 \$	7,29 \$
Hiver	1 déc. au 31 mars	Tarif rég.	0%	27,38 \$	17,80 \$	27,38 \$	N/A	0%	18,68 \$	12,14 \$	18,68 \$	12,14 \$
		SMM	18%	22,45 \$	14,59 \$	22,45 \$	N/A	15%	15,88 \$	10,32 \$	15,88 \$	10,32 \$
		Scout extérieur	10%	24,64 \$	16,02 \$	24,64 \$	N/A	10%	16,81 \$	10,93 \$	16,81 \$	10,93 \$
Hors Saison	1 avril au 31 mai 1 oct. au 30 nov.	Plein tarif	0%	27,38 \$	17,80 \$	27,38 \$	27,38 \$	0%	22,50 \$	14,63 \$	18,68 \$	12,14 \$
		SMM	18%	22,45 \$	14,59 \$	22,45 \$	22,45 \$	15%	19,13 \$	12,43 \$	15,88 \$	10,32 \$
		Scout extérieur	10%	24,64 \$	16,02 \$	24,64 \$	24,64 \$	10%	20,25 \$	13,16 \$	16,81 \$	10,93 \$

* Pour la saison estivale, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) subventionne des escomptes allant jusqu'à 40% pour les jeunes respectant les critères.

Admissibilité pour tous à :

- Un rabais supplémentaire de 4% applicable sur l'hébergement si combiné au service alimentaire .
- Un rabais de 70% applicable sur la 6^{ème} nuit.
- La gratuité de la 7^{ème} nuit pour toute location de 8 jours.

Nombre d'atelier(s) avec moniteur inclus lors de votre location en saison estivale (chalet ou camping équipé exclusivement) tel que détaillé ci-dessous:		
1 atelier	Location de 2 à 4 nuits	Aucun atelier n'est inclus dans la location des campings de brousse
2 ateliers	Location de 5 et 6 nuits	
3 ateliers	Location de 7 nuits	



Grille tarifaire du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018 (suite)

Service alimentaire

Le service alimentaire est obligatoire en chalet au camp Ville-Marie en saison estivale (disponible, mais optionnel pour les campings)

Nourriture	Tarif régulier
Déjeuner	6,92 \$
Dîner	8,63 \$
Souper ou lunch de fin de soirée	9,94 \$
Collation	1,20 \$



Camp Ville-Marie

Autres services

Autres	Tarif régulier	Tarif SMM
Atelier supplémentaire (2 h, tout inclus)	100,46 \$	90,34 \$
Bois (1/4 de corde - + 25 bûches)	39,06 \$	35,16 \$
Frais pour le ménage d'un chalet	101,50 \$	86,28 \$
Location journalière de matériel de plein air	Tarif rég. à l'unité	Tarif SMM à l'unité
Kayak - avec équipement: ceinture et pagaies	11,07 \$	10,00 \$
Vélo - avec casque	13,73 \$	12,40 \$
Canot - avec équip. : ceinture et pagaies	9,02 \$	8,10 \$
Sac à dos	8,40 \$	7,58 \$
Raquettes	8,40 \$	7,58 \$
Rabaska - avec équipement: ceinture et pagaies	92,47 \$	83,19 \$
Sac de couchage	11,07 \$	10,00 \$
Tente 2-3 places	16,92 \$	15,23 \$
Tente prospecteur	18,78 \$	17,51 \$
Truie (poêle a bois)	10,15 \$	8,78 \$
Remorque	42,23 \$	38,03 \$
Location d'une salle de 8h à 17h	84,47 \$	76,06 \$
Journée de plein air	13,23 \$	11,90 \$

Critères de l'escompte accordée par le MEES

Si le jeune de votre unité est handicapé ou que sa situation familiale est conforme à l'un des seuils établis par le Ministère, un rabais supplémentaire s'applique à la nuitée sur les bases de plein air des SMM **en saison estivale**. Ce jeune devrait être identifié sur le registre des participants de son groupe.

Les groupes sont obligés de remettre le registre afin de bénéficier de cette escompte.



Famille à faible revenu

Seuils de faible revenu en vigueur pour la saison estivale 2017

Ménage	SFR (avant impôt)
1 personne	Jusqu'à 24 400 \$
2 personnes	24 401 \$ à 30 378 \$
3 personnes	30 379 \$ à 37 345 \$
4 personnes	37 346 \$ à 45 343 \$
5 personnes	45 344 \$ à 51 427 \$
6 personnes	51 428 \$ à 57 999 \$
7 personnes et plus	58 000 \$ à 64 574 \$



Avec la participation financière de la Coopérative La Cordée, de la Fondation scout La Cordée, de Sport et Loisir de l'île de Montréal et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

